

<i>Conseillers municipaux</i>	<i>Présence / Absence</i>
PINEL Jean-Claude	Présent
HERAILH Pierre	Présent
PICOUET Eliane	Présente
ESPADA Cyril	Présent
HEBRARD André	Présent
NOURET Jean-Claude	Présent
PAGES Maryse	Présente
BRUNO Elisabeth	Présente
GAY Sylvie	Présente
BARLERIN Anne-Charlotte	Présente
PENCHENAT Loïc	Présent
GALANTI Laurie	Présente
JACQUIER Philippe	Présent
TABOUELLE Alain	Présent
CARSALADE Isabelle	Présente

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CUQ-TOULZA

Date de la Convocation : 01/06/2026

Date du Conseil Municipal : 05/06/2026

Nombre de membres :

- *Afférents au Conseil Municipal :* 15

- *En Exercice :* 15

- *Présents :* 15

- *Pouvoirs :* 0

Secrétaire de séance : André HEBRARD

Le 5 juin 2026 à 20h30, le Conseil Municipal de la commune de CUQ-TOULZA, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de M. Jean-Claude PINEL, Maire.

Délibération 2026/37 : Désignation d'un élu référent auprès du syndicat Trifyl

Considérant le courrier du Syndicat TRIFYL, en date du 15 avril 2026, invitant les communes à désigner un référent communal « déchets », comme interlocuteur privilégié sur les sujets liés à la prévention, au tri et à la gestion des déchets ;

Considérant la désignation de Mme GALANTI Laurie en tant que déléguée au SIPOM, qui gère la collecte des déchets, lors du Conseil Municipal du 30 mars 2026.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 15 voix pour :

- DESIGNER Mme GALANTI Laurie en tant que référente auprès de TRIFYL.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.
Le Maire, M. Jean-Claude PINEL.

Le Secrétaire de séance, M. André HEBRARD.

